CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E115043** **VALABLE JUSQU'AU** **12/11/2024**

ÉDITÉ LE **07/08/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/09/2006
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/08/2023
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2006B00686

Siret : **491 896 775** **00013**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6530640-1

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 61147411A-0001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 61147411A-0001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **HUMBERT**

18 RUE DE LA MARNE
14000 CAEN

Téléphone : 02 31 34 93 36 **Fax :**
Portable : 06 79 95 08 50

Site Internet : www.thermiquehumbert.fr
E-mail : contact@thermiquehumbert.fr

Responsabilité légale :
HUMBERT RÉGIS GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/10/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	29/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/10/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.